



**Lettre d'information des élus de la liste
« Osons, Ploudal-Portsall ! ». N°1 – 9 mars
2018**

**Objet : révision du Plan Local d'Urbanisme
(PLU) sur la commune de Ploudalmézeau**

**Face à l'opacité de la procédure de révision du
Plan d'occupation des sols engagée sur notre
commune en décembre 2013, René Pelleau,
membre au titre d'Osons, du groupe de travail
en charge de la révision a envoyé au Maire le 2
mars une demande d'explications. Vous en
trouvez copie ci-dessous.**

René Pelleau
9 rue Monrepos
29830-Ploudalmézeau

Ploudalmézeau, le 2 mars 2018

A
Madame le Maire de Ploudalmézeau
Place A Colin
29830-Ploudalmézeau

Madame,

- le 7 décembre 2013, 4 mois avant les élections municipales, vous mettez à l'ordre du jour du conseil municipal de Ploudalmézeau, la révision de notre Plan Local d'Urbanisme au motif de mise en conformité avec le Grenelle II de l'environnement. Ce PLU n'est pas très ancien puisque le conseil municipal l'a validé en 2012, l'année précédente.
- A la suite des élections de 2014, un groupe de travail est constitué afin de travailler sur le sujet. S'en suivent de 2014 à 2017, 25 réunions durant lesquelles la satisfaction de vos promesses électorales domine les débats. Ainsi avez-vous mis les cabinets LGP et Géolitt à rude épreuve afin, par exemple, de :
 - rendre possible une extension d'urbanisation du côté de Croas Diben
 - rendre constructible un seul terrain à Kerozern. Là, nous y avons passé des heures. Vous avez envisagé beaucoup de solutions, y compris la création d'un hameau à connotation environnementale dans un lieu sans assainissement collectif où l'assainissement individuel, du fait de son caractère humide, est impossible.
- Je passe sur le refus de communication des documents importants aux membres du groupe de travail sous divers prétextes, qui laisse penser que cette absence de transparence dissimule bien un problème.
- Et puis est arrivée cette réunion (la 24^e) du 24 février 2017 à laquelle participent les Personnes Publiques Associées *. Et là, quelle surprise, à se demander à quoi ont servi les 23 réunions précédentes, je découvre avec mes collègues les notions de coupure d'urbanisation, de point de vue remarquable, etc ... toutes ces notions passées sous silence lors des réunions précédentes et qui ont un impact sur la constructibilité de certaines zones.
- Ce jour-là, non seulement vos promesses électorales (connues) sont balayées d'un revers de main par les services de l'État mais je découvre avec stupéfaction que vous avez modifié le trait sur certaines zones classées actuellement en N ou en A, sans que le sujet ne soit abordé au niveau du

groupe de travail. Je veux parler, par exemple, de Pors Ar Vilin, des terrains les pieds dans l'eau aujourd'hui classés N(naturelle) et qui deviennent UHB (constructible) ou de la liaison Kerlanou/Castel Ar Big classée aujourd'hui A (agricole) et qui devient aussi UHB. Bref, ce jour-là, la transparence fait son apparition dans la révision du PLU de Ploudalmézeau... mais pas pour très longtemps.

➤ A la suite de cette réunion, Mr le Sous-Préfet de Brest vous transmet ses observations. Malgré mes demandes vous refusez de transmettre ce courrier aux membres du groupe de travail. Et le temps passe... A plusieurs reprises je vous demande le motif de l'interruption des travaux, vous m'indiquez que 2017 est une année de scrutins électoraux et que, de ce fait, le personnel communal connaît une surcharge de travail importante.

➤ Après 8 mois de silence, arrive la réunion du 20 novembre 2017 (la 25^e) durant laquelle nous découvrons que du côté de La Flosque il y a problème, que les terrains aujourd'hui constructibles ne le seraient plus à l'avenir, que vous tentez de les rattacher à l'agglomération de Portsall... Après un second passage du PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) en conseil vous nous annoncez que le projet de PLU serait mis à l'ordre du jour du Conseil Municipal de fin janvier/ début février.

➤ Arrive le conseil du 8 février 2018 et... rien à l'ordre du jour. Vous m'indiquez cette fois que c'est vous qui maîtrisez l'ordre du jour, que vous faites ce que vous voulez en la matière et qu'il est possible que le PLU ploudalmézien attende, pour intégrer le PLU Intercommunal.

➤ Présent le 21 février à la réunion de la commission Développement du Territoire à la CCPI, j'apprends que la procédure de révision du PLU ploudalmézien est suspendue ! Aucune explication ne peut m'être donnée.

Madame le Maire, un peu de transparence, dites-nous la vérité ! Nous avons participé avec mes collègues conseillers à l'élaboration de ce PLU durant toutes ces années et puis RIEN, sans explications !!! Respectez nous, respectez notre travail !

En réalité, dans le futur PLU, les limites de l'agglomération portsallaise seront profondément modifiées, excluant de la constructibilité certaines zones périphériques d'habitat plus diffus. Vous connaissez la situation depuis plus d'un an maintenant. Il est temps pour vous d'assumer vos responsabilités et d'indiquer à l'ensemble des habitants les modifications à venir !

Kerlanou restera t-il constructible ? Croas Diben, La Flosque, Tréompan, Kervao, Ranterboul, Le Cleguer resteront-ils constructibles dans notre futur PLU ? Le Squivit et Dourlanoc le resteront t-ils ?

Alors que nous sommes dans la 5^e année de révision du PLU, est-ce à Mr le Président de la CCPI de présenter aux PLUMÉS ploudalméziens ce projet dont vous êtes l'instigatrice ?

Dans l'attente des explications que vous devez aux membres du Conseil Municipal, recevez Madame, mes salutations ;

René PELLEAU
rene.pelleau@laposte.net
Conseiller municipal
Conseiller communautaire

* **Personnes publiques associées : les communes voisines, Pays de Brest, Scott, CCPI, Ch Agriculture, représentants de l'État, etc....**